



**DECLARATION LIMINAIRE  
CTL DU 31/05/2018  
POURQUOI LA CGT NE  
PARTICIPERA PAS !**

Madame la Directrice

**La CGT Finances Publiques 21** partage pleinement les éléments de la déclaration liminaire de l'intersyndicale de la DRFIP 21 que nous avons validée.

**D'autre part, La CGT Finances Publiques 21 fait le constat alarmant d'un manque de dialogue social et d'une absence totale de prise en considération des difficultés rencontrées par les collègues dans l'accomplissement de leurs missions et de leurs mauvaises conditions de travail.**

Dans de trop nombreux services, des agents n'en peuvent plus (**des services en sous effectifs, des congés refusés, des agents en souffrance, en difficulté, en Burn out, en arrêt maladie, des appels au secours syndicaux pour des services en difficulté laissés sans réponses ni actions...**).

Nous avons par exemple alerté la Direction sur un service où des agents sont en souffrance. Nous sommes allés dans ce service le 05/02/2018. Nous avons constaté que de nombreux collègues venaient travailler la boule au ventre...

Nous avons demandé une audience et rencontré la Directrice le 05/03/2018.

Des promesses ont été faites. Nous pensions que des actions concrètes allaient être entreprises. Force est de constater, après bientôt 3 mois, que la souffrance des personnels n'est pas sérieusement prise en considération.

**Les agents et les représentants des personnels pensent qu'ils sont trop souvent pris pour des moutons (et le mot est faible !), que l'on mène vers nulle part tout en leur faisant croire qu'on les écoute.**

**C'est pour toutes ces raisons que La CGT Finances Publiques 21 quitte immédiatement cette instance qui sera une fois de plus une chambre d'enregistrement et accouchera d'un semblant de dialogue social !**